

Bulletin d'Information

de

“ La Famille Ort(h)lieb “

Association régie par la loi du 19 Avril 1908

Siège Social: 26, rue du Languedoc F-67100 STRASBOURG

Tél.: (0033) 03 88 39 06 73



La rue de l'instituteur Ortlieb
A Ribeauvillé

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Maxence ORTHLIEB
Vice-Président : Frederick Louis ORTHLIEB
Secrétaire : Claude ORTLIEB
Trésorier : Paul ORTLIEB

Rédaction : Caroline ORTLIEB-BALD
Sans fonction : Catherine BACHSCHMID-ORTLIEB
Sans fonction : Eugène ORTLIEB

N°11

Prix de vente public 4 Euros / 4 US \$

Juillet 2004

“ La Famille Ort(h)lieb “

Extraits des Statuts de l'Association

2.1. L'Association a pour but de créer un lien entre les personnes partageant le patronyme Ort(h)lieb; de regrouper des informations historiques ou généalogiques disponibles sur ce patronyme; d'imaginer et de mettre en oeuvre des actions de service et d'entraide entre ses membres.

2.4. L'Association s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

4.1. L'Association réunit des membres disposés à prendre part aux objectifs de l'Association ou à les encourager d'une quelconque manière.

4.2. L'Association se compose de trois catégories de membres : les Membres d'honneur, les Membres de plein droit et les Membres associés.

4.3. Sont Membres d'honneur, sur proposition du Conseil d'Administration, les personnes qui, ayant rendu des services signalés à l'Association, acceptent de faire partie de l'Association.

4.4. Sont Membres de plein droit les personnes dont le patronyme à la naissance (nom de famille), est ORTLIEB ou ORTHLIEB.

4.5. Sont Membres associés les conjoints des personnes dont le patronyme à la naissance est ORTLIEB ou ORTHLIEB, ainsi que leurs enfants.

4.6. Les candidats désirant devenir membres de l'Association, postuleront auprès du secrétaire de l'Association, en indiquant leur lien avec la famille Ort(h)lieb. Le secrétaire présentera les demandes au Conseil d'Administration qui aura seul autorité pour approuver ou refuser les candidatures.

5.1. La qualité de membre s'acquiert par l'adhésion volontaire et l'acquiescement d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration et ratifié par l'Assemblée Générale.

7.1. L'Association est administrée par un Conseil d'Administration.

7.2. Les membres de l'Association se réuniront en Assemblée Générale convoquée par le Conseil d'Administration.

8.1. L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association, à quelque titre qu'ils soient affiliés.

8.2. Une Assemblée Générale aura lieu tous les deux ans. Elle se tiendra, si possible, dans une région différente du monde où un groupe de membres de l'Association réside et est disposé à l'organiser.

10.1. Chaque Membre de plein droit aura deux votes. Chaque Membre associé aura un vote. Les Membres d'honneur n'ont pas de droit de vote. Aucune catégorie de membres n'aura pouvoir de veto.

10.2. Tous les membres à jour de leur cotisation participent au vote.

10.3. Le vote par procuration est admis. Chaque membre de l'Assemblée plénière ne peut détenir plus de deux pouvoirs.

10.5. Les décisions sont prises à la simple majorité des votes exprimés. En cas de partage des votes celui du Président de l'Association sera décisif.

16.1. A la création de l'Association, les cotisations sont fixées d'après le barème suivant:

16.1.1. Membre d'honneur : Dispensé de cotisation

16.1.2. Membre de plein droit : 20 Euros par an (ou 22,- \$ US).

16.1.3. Membre associé : 10 Euros par an (ou 11,- \$ US).

16.2. Les cotisations sont dues le 1er Janvier et donnent le droit d'être membre pour l'année calendaire. Tout membre rejoignant l'Association en cours d'année payera l'équivalent d'un quart de cotisation par trimestre entier restant jusqu'au 31 Décembre et sera alors tenu de payer par la suite, le 1er Janvier, le montant total de la cotisation pour l'année suivante.

Aucun remboursement de cotisation ne pourra être effectué

17.1. Les ressources de l'Association se composent:

17.1.1. des cotisations des membres,

17.1.2. des dons que l'Association pourrait recevoir,

17.1.3. des ressources de toute nature décidées par le Conseil d'Administration dans le cadre des présents Statuts, en particulier, l'Association pourra vendre ses publications, livres, etc., afin de financer ses activités.

Le mot du Président

Chers Ortlieb, Orthlieb, Membres et Associé(e)s,

Grâce à Caroline, le travail de communication au sein de l'Association qu'avaient mis en place Philippe et Claude se poursuit. C'est là une tâche minutieuse et louable.

A l'occasion de ce nouveau Bulletin, je vous propose de mettre en place un processus de compilation de l'information disponible sur notre Famille. Cette idée a surgi de la récente requête faite par une personne proche de la Famille, qui a eu vent de l'Association.

Plusieurs de nos membres ont fait et continuent à faire des travaux sur leur arbre généalogique. De mémoire, je citerai les travaux d'Ernest, de Claude, de Philippe et de ce professionnel alsacien des arbres généalogiques. Malheureusement ces travaux sont parfois difficiles à partager car ils représentent de nombreuses pages, coûteuses à reproduire et difficiles à exploiter. Je suggère que l'on établisse un dépositaire de cette information. Ce dépositaire aurait une copie de chacun des documents existants, fourni aimablement par son auteur. Tout membre serait donc invité à envoyer au dépositaire une copie de ses travaux. Mieux encore, si son travail utilise un logiciel informatique, il pourrait aussi transmettre, en plus de la version papier, une version électronique des fichiers créés, en précisant le logiciel utilisé (Il sera alors précieux de savoir si ce logiciel permet une conversion des fichiers vers des logiciels commerciaux standards (par exemple: EXCEL, WORD, ACCESS, etc.).

J'invite donc tout Membre ou Associé(e) à faire parvenir à notre Secrétaire, Claude, le produit de son travail. Par le biais du Bulletin, nous vous rendrons compte du matériel que nous aurons reçu et nous vous proposerons alors les différentes options de sa diffusion, en fonction des formats disponibles (papier et électronique).

Je ne peux terminer ces quelques lignes sans exprimer ma tristesse pour le décès récent de Huguette Gilg qui avait assidûment accompagné la création de notre Association.

Huguette Gilg nous a quittés
Huguette est née le 22 janvier 1938 à Beblenheim, au foyer des époux Oscar Gilg et Marguerite, née Ortlieb. Huguette a commencé sa carrière dans l'éducation nationale, en école primaire tout d'abord puis au collège. Pendant cette Période elle se consacre aux encadrements de stages organisés par les CEMEA (Formation des moniteurs de colonies de vacances) pour y devenir, en 1967, formatrice permanente. En 1980 elle prend la direction de la délégation régionale des CEMEA et de l'ensemble de l'équipe de militants. Elle prend sa retraite en 1993, s'installe à Beblenheim et déploie un panel conséquent d'activités. Huguette était un membre actif et fidèle de notre association depuis le début. Elle nous a quittés le 19 avril 2004. Adieu Huguette.



Et voici le dernier né de la grande famille Ort(h)lieb. Dorian est le troisième enfant de Denis et Nathalie Ortlieb de Beblenheim. Il est né le 14 octobre 2003, mesurait 50 cm et pesait 3,5 kilos. Il paraît que c'est un grand gourmand. Il semble même qu'il adore les galettes des rois. Toutes nos félicitations aux heureux parents et grand-parents (Fernand).

Erich, l'entrepreneur, notre cousin germain

Erich Ortlieb, seul membre Allemand de notre association, nous a fait parvenir un courrier voici quelques semaines. En effet, il n'avait pu participer en personne à la rencontre du 18. Octobre 2003 à Mittelwihr : il a célébré ce jour-même, avec son épouse, leur 51^{ème} anniversaire de mariage.

Il se réjouit de ce que l'Association ait pu élire un nouveau conseil d'administration et félicite chaleureusement les nouveaux élus ! Il y voit un pas de plus vers la pérennisation du travail effectué par les fondateurs, en particulier Philippe, et se félicite aussi de voir que les « jeunes » de la famille Ort(h)lieb s'investissent dans la poursuite de son œuvre.

Il a profité de son courrier pour répondre à notre suggestion d'inclure de courtes biographies de membres de la famille Ort(h)lieb dans le bulletin, en joignant un aperçu de son parcours scolaire et professionnel.

Erich est né le 22 Mars 1926 à Sulzburg, en Pays de Bade (à 30 km à vol d'oiseau de Mulhouse). Par la suite, il devait passer toute son existence dans ce même pays de Bade, puisque ses domiciles ultérieurs furent Grunern, à quelques 20 km de Fribourg en Brisgau, et enfin Fribourg en Brisgau même, à quelques kilomètres de l'Alsace.

Après l'obtention de son baccalauréat en économie, il a perfectionné sa formation en obtenant un diplôme de négociant spécialisé en commerce de gros.

Il débute sa carrière comme employé dans un service commercial, et en 1956, à l'âge de trente ans, il devient son propre patron en fondant un négoce de verre plat. Il trouve ses clients parmi les verriers, bien entendu, mais aussi parmi les menuisiers et l'industrie. Son entreprise livre aussi des commerces de détail comme Obi ou Baumarkt (peu ou prou identiques à nos Castorama français) dans toute l'Allemagne. L'entreprise exportera aussi des verres spéciaux en Autriche, en Hollande, en Italie, en Norvège mais aussi aux Etats-Unis (New York) ou en Iran (Téhéran). Elle a compté jusqu'à 20 employés, y compris pour la fabrication, puisqu'au fil des ans, l'entreprise s'est enrichie d'une activité de production de verres pour la protection de tableaux ou de photographies commercialisés sous l'appellation « Das beste Pferd im Stall » (le meilleur cheval de l'écurie).



Merci encore à Erich de nous avoir gentiment fourni ces renseignements, ainsi que les photos qui illustrent cet article. Avis aux amateurs, qui désirent nous faire parvenir leur propre histoire ou celle d'un ancêtre ou cousin Ort(h)lieb, afin que tous les membres de notre grande famille puissent mieux se connaître et mieux saisir son histoire.

Erich est depuis longtemps intéressé par les liens entre Ort(h)lieb d'origine allemande et Ort(h)lieb d'origine française. Il cherche à établir ces liens et lance par l'intermédiaire du bulletin un appel à tous les Ort(h)lieb comptant des ancêtres allemands afin de l'aider dans ses recherches en lui communiquant les renseignements les concernant dont ils disposent. Son adresse est la suivante :
Erich Ortlieb Brunnenstubenstr. 33 D-79111 Freiburg Allemagne

Claude nous avait déjà parlé des peintres David et Friedrich Ortlieb. Il y a d'autres artistes dans la famille, peintres ou sculpteurs un peu plus modernes. Quelqu'un pourra peut-être nous donner quelques renseignements à leur sujet. Et vous, quel artiste êtes-vous ?



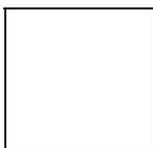
Robert E. Ortlieb

Etats-Unis, 1920 - *The City* format 34,4 x 49 cm



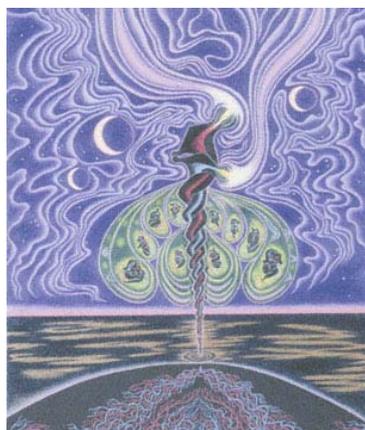
Christine Nikol-Ortlieb

Allemagne,



Evelyne Ortlieb

Paris, France



Robert Ortlieb, Etats-Unis

Chers Cousins Ortlieb & Orthlieb,

Vous êtes déjà nombreux à connaître la rue de l'instituteur Ortlieb à Ribeauvillé. Mais savez-vous qui il était et ce qu'il a fait pour mériter qu'une rue porte son nom ? Son histoire vous sera révélée dans le prochain bulletin. Je vous parlerai également de Gilles Ortlieb, écrivain, vous donnerai la biographie d'un membre de notre association et bien d'autres surprises.

Et voici un objet Ort(h)lieb. Le premier d'une longue série (j'en ai trouvé beaucoup, certains sont même en vente sur le Net) : le wagon Ortlieb

Vous avez peut-être chez-vous un objet Ort(h)lieb ou un document ancien ou récent intéressant sur lequel le nom Ort(h)lieb figure ? Alors faites-le moi rapidement savoir. L'adresse est toujours la même :

Caroline Ortlieb-Bald – Am Wiesenrain 16 – D – 60431 Frankfurt
caroijlb@t-online.de

Petites annonces

- Notre cousin d'Amérique, Frederik Orthlieb, est un passionné de motos et se demande si des Ort(h)lieb d'Europe partagent sa passion.
(Fredorthlieb@comcast. Com)
- L'écrivain Gilles Ortlieb est-il en parenté avec des membres de notre association ?
J'ai trouvé quelques renseignements sur le net et je voudrais savoir à quelle branche des Ort(h)lieb il appartient.
- Quelqu'un peut-il me donner des renseignements sur Benedict Ortlieb, né en 1829 en Allemagne, parti aux Etats-Unis en 1851 ?

Dernière minute

Frederik nous apprend que Henry A. Ortlieb, petit-fils de Trupert Ortlieb, fondateur de la fameuse brasserie du même nom à Philadelphia, aux Etats-Unis, et dont Claude nous a déjà parlé dans un précédent bulletin, est décédé le 4 juillet à l'âge de 56 ans. Nous parlerons de lui et de sa brasserie dans le bulletin N°12.

Petit rappel : merci de penser à régler votre cotisation si ce n'est déjà fait.

HENRY E. ORTLIEB BREWING CO.
Philadelphia, Pennsylvania

H.O.B.X.
88501

DATE: 8-20-00
CLASS: 82000
TYPE: 4000

PER 4-11

Ask for

Ortlieb's

Philadelphia's Finest Premium Beer